

■ CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES POUR LES PERSONNES VICTIMES DE HARCÈLEMENT

Il n'y a pas de tableau « idéal » de la personne victime de harcèlement, d'agression sexuelle ou de viol qui pourraient rassurer les employeurs, les responsables ou les collègues de la personne victime. Trop souvent on entend encore dire « *elle/ il n'a pas la tête de quelqu'un qui s'est fait violer/agresser/ harceler* ».

Sortir de ces préconçus sociaux est la première étape pour percevoir les signaux faibles.

Les signes de souffrance sont souvent dus à l'isolement de la personne victime, la culpabilité induite par le harcèlement (sentiment d'être un mauvais professionnel, une mauvaise personne..), l'absence de solutions apparentes pour sortir de ce système stressant, l'absence de soutien social, qui vont conduire à des comportements ne faisant qu'exacerber le rejet du collectif de travail. La souffrance ne fait alors qu'augmenter, ne permettant plus à la personne subissant ses violences de se défendre psychiquement comme légalement.

Le ralentissement psychique ainsi que l'effondrement de la confiance en soi sont des mécanismes clefs dans l'impossibilité pour les personnes souffrant de ces violences de pouvoir sortir de ce contexte.

Les conséquences psychiatriques du harcèlement sont sévères, et ce, dans l'ensemble du système de vie des personnes victimes : professionnel, amical, familial, santé, financier...

Le diagnostic retenu par la classification internationale des troubles psychiatriques pour les conséquences psychiques du harcèlement est : **le trouble de stress post-traumatique complexe**. Cela implique une causalité externe, ce n'est pas un signe de fragilité, mais celui d'un dépassement des ressources internes, par absence de soutien externe face à la personne qui agresse. Le sentiment d'insécurité permanent, ainsi que l'intentionnalité humaine, vont alors conduire des symptômes de trouble de stress post-traumatique, associés à une altération marquée des relations sociales et des capacités à faire confiance aux autres.

Nous sommes donc tous responsables pour ne pas laisser de situations de violences professionnelles s'insinuer dans nos pratiques.



Les signes qui alertent ne sont pas spécifiques au harcèlement, aux discriminations, aux violences sexistes et sexuelles ! **Poser une question n'a jamais tué personne, au contraire cela sauve des vies.**